

IMPORTANT : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers qui peuvent intervenir et échappent à notre contrôle (matériels utilisés, conditions d'application, mélange du produit, etc...). Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

K-Obiol CE 25 PB - AMM n° 8800504 - Concentré émulsionnable (EC)

25 g/L (2,7% m/m) de Deltaméthrine (n°CAS 52918-63-5), 225g/L (23,9% m/m) de Pipéronyl Butoxyde (n°CAS 51-03-6), Solvant naphtha aromatique léger (pétrole) (n°CAS 64742-95-6)

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. H338 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Premiers soins : Inhalation : transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison. **Contact avec la peau :** laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon pendant au moins 15 minutes. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/paresthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/paresthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. Instiller des gouttes oculaires calmantes et si besoin des gouttes anesthésiantes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. **Ingestion :** Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Délai de rentrée : 24 h suite au traitement des grains. Porter des protections adaptées suite au traitement des locaux.



DANGER



K-Obiol®

CE 25 PB

INSECTICIDE

Insecticide pour le traitement des céréales stockées et des parois des locaux de stockage des céréales

Utilisation exclusivement professionnelle

Contient : 25 g/l (2,7% m/m de Deltaméthrine) (N° CAS 52918-63-5)
225 g/l (23,9% m/m) de Pipéronyl Butoxyde (N° CAS 51-03-6)
Concentré émulsionnable (EC)
AMM N° 8800504

Insectes des grains stockés



Concentré émulsionnable (EC) pour application, après dilution dans l'eau, en pulvérisation sur les céréales stockées, sur les parois des locaux vides de stockage des céréales.

K-Obiol® CE 25 PB agit par contact et ingestion. Son action est rapide et irréversible sur le système nerveux des insectes.

K-Obiol® CE 25 PB assure une grande persistance d'action qui pourra être adaptée au temps de stockage en fonction de la dose utilisée.

• Application en pulvérisation sur les céréales

Période d'application

K-Obiol® CE 25 PB sera appliqué directement sur les céréales à protéger au moment du stockage après la moisson, ou pendant la manutention.

Mode d'application

K-Obiol® CE 25 PB est à diluer dans l'eau en fonction du débit de l'installation.

Le meilleur rendement de l'application est obtenu par un traitement à la chute des grains.

Dose d'application

K-Obiol® CE 25 PB est autorisé pour le traitement des grains des céréales récoltées contre les ravageurs des céréales stockées : Alucite, Charançon(s), Tribolium, Sylvaïn à la dose de 2 l de K-Obiol® CE 25 PB pour 100 tonnes.

Dose recommandée

Doses d'utilisation de K-Obiol® CE 25 PB	Durée de protection des céréales stockées
2 l pour 100 tonnes	12 mois
1 l pour 100 tonnes	6 à 9 mois

Une application maximale par an à la dose homologuée (2 L/100 t).

Les limites maximales de résidus sont définies au niveau de l'Union européenne par le règlement (CE) n°396/2005.

• Application en pulvérisation sur les parois des locaux de stockage des céréales.

Période d'application

K-Obiol® CE 25 PB sera appliqué sur les parois des locaux de stockage des céréales, au moment du nettoyage des locaux avant une nouvelle période de stockage.

Mode d'application

K-Obiol® CE 25 PB est à diluer dans l'eau avant application avec un pulvérisateur mécanique ou pneumatique.

Dose d'application

K-Obiol® CE 25 PB est autorisé pour le traitement des parois des locaux vides de stockage des céréales, contre les ravageurs des céréales stockées : Alucite, Charançon(s), Tribolium, Sylvaïn à la dose de 40 à 60 ml de produit / 5 L eau / 100 m² (surface non poreuse) et 20 à 30 ml de produit / 5 L / 50 m² (surface poreuse).

Dose recommandée

Doses d'utilisation de K-Obiol® CE 25 PB	Eau	Volume de bouillie / 100 m ²
0,04 à 0,06 litre	4,94 à 4,96 litres	5 litres
0,04 à 0,06 litre	9,94 à 9,96 litres	10 litres

Précautions d'emploi

• **Au cours du stockage :**

Conservé le produit dans son emballage d'origine, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux, et hors de portée des enfants. Température minimum de stockage : +10°C.

• **Au cours de l'emploi :**

Porter des gants, un vêtement de protection, une protection oculaire et un masque (opérateur). Porter un masque anti-poussière pendant la surveillance du chargement du grain lors de son transport ainsi que des gants et un vêtement de protection lors de toutes manipulations du grain traité. Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

• **Après l'emploi :**

Délai de rentrée : 24 h.

Conservé les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine.

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Faire collecter les reliquats par un organisme agréé.

Rincer soigneusement les bidons vides, les rendre inutilisables et les éliminer selon la législation en vigueur.

Reservé aux utilisateurs professionnels

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité de K-Obiol® CE 25 PB.

Fiche de données de sécurité disponible sur internet : www.quickfds.fr - N° appels d'urgence 24h/24h : 04 72 85 25 25

Numéro de lot / date de fabrication : voir emballage.

Date d'expiration : 2 ans après la date de production.



Bayer

Bayer S.A.S.
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE
www.pestcontrol-expert.com
© Marque déposée du groupe Bayer



Bayer Service infos Hygiène Publique et Rurale
N°Vert 0 800 001 641
APEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

500mL e